

Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

PÊCHER

OFFRE D'AUTOMNE

La carte de pêche "personne majeure" à demi-tarif !

GÉNÉRATION
PÊCHE



-50 %
sur votre carte
de pêche
« personne majeure »

Offre d'automne

Du **1^{er}** septembre
au **15** décembre 2026,
votre association de pêche vous
propose une offre exceptionnelle.
Rendez-vous sur
• **cartedepeche.fr**

Les couleurs changent, la tranquillité revient au bord de l'eau et les températures sont plus clémentes après cet été caniculaire : c'est le moment parfait pour sortir les cannes ! Que ce soit pour traquer les carnassiers sur la Saône, le Rhône ou tester nos plans d'eau rhodaniens.

Votre carte « Personne Majeure » à -50 %

Bénéficiez d'une remise de 50 % sur la carte annuelle « Personne Majeure ». Elle vous donne exactement les mêmes droits d'accès aux parcours de notre département qu'une carte classique.

Les dates clés :

Période de vente : Du 1er septembre au 15 décembre 2026.

Validité : Pêche autorisée dès votre achat et jusqu'au 31 décembre 2026.

Comment vous la procurer ?

Rendez-vous sur le site national www.cartedepeche.fr (en sélectionnant une AAPPMA du Rhône) ou directement auprès de vos dépositaires locaux habituels.

Note : La réduction s'applique sur la part fédérale et AAPPMA de la carte « Personne majeure » (hors vignette de réciprocité interdépartementale CHI / URNE / EHGO).

[En savoir +](#)

- Mercredi 9 septembre 2026 : Anim'Feyssine encadrée par la FD pêche 69 (Rallye nature en famille)
- Du 10 au 13 septembre 2026 : Challenge fédéral Carpe à Villefranche sur Saône
- Samedi 12 septembre 2026 : Junior Fishing Tour manche n°1 au Ronzey
- Samedi 12 septembre 2026 : Challenge Fédéral carnassier en bateau à St Georges de Reneins
- Lundi 21 septembre 2026 : Fermeture de la pêche en 1ère catégorie
- Mardi 29 septembre 2026 : Conférence Pêche Nature sur la Carpe avec Kévin HERNANDEZ

[Consulter l'ensemble de l'agenda](#)

SOMMAIRE

Elections au sein des structures associatives de pêche

Devenez acteur de la pêche et de la protection des milieux dans le Rhône !

La fin de l'année 2026 approche et marque une étape essentielle pour le réseau associatif de la pêche de loisir : le renouvellement des Conseils d'Administration des AAPPMA (Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) pour le mandat 2027 – 2031.



Pourquoi s'investir au sein de son AAPPMA ?

Les AAPPMA sont la cheville ouvrière du loisir pêche et de la protection des rivières. S'investir au sein de son association, c'est l'opportunité de :

Protéger et restaurer les milieux aquatiques : chantiers de nettoyage, aménagement de frayères, suivi des populations de poissons.

Transmettre la passion : animations pour les jeunes, écoles de pêche (Ateliers Pêche Nature).

Développer le loisir : gestion des baux de pêche, aménagements de pontons, lâchers et gestion piscicole.

Agir sur le terrain : garde-pêche particulier, surveillance des cours d'eau.

« Unis par la passion, engagés pêche et nature » : quelles que soient vos compétences (bricolage, gestion administrative, communication, animation, garderie), il y a forcément une place pour vous au sein de nos équipes de bénévoles !

1. Qui peut VOTER ?

Pour pouvoir voter lors de l'Assemblée Générale élective de votre AAPPMA :

Il faut être membre actif de l'AAPPMA (détenteur d'une carte annuelle 2026 : Personne Majeure, Découverte Femme, ou Personne Mineure). Présence obligatoire : Le vote par procuration ou par correspondance est strictement interdit par la réglementation associative de la pêche. Chaque voix compte en personne !

2. Qui peut se PORTER CANDIDAT au Conseil d'Administration ?

Tout membre actif titulaire d'une carte de pêche dans la même AAPPMA en 2025 et 2026 (condition d'ancienneté de 2 ans). Et les jeunes ? Les jeunes de 12 à 18 ans (carte Personne Mineure) peuvent également intégrer le Conseil d'Administration (avec une autorisation parentale écrite pour les moins de 16 ans).

Les dates clés du renouvellement des mandats

Le calendrier électoral des structures de la pêche s'échelonne selon le calendrier suivant :

Du 1er octobre au 31 décembre 2026 : Elections des Conseils d'Administration au sein de toutes les AAPPMA du Rhône.

Mars 2027 : Élection du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale de Pêche du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Avant fin septembre 2027 : Élection des instances de la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF).

1er janvier 2027 – 31 décembre 2031 : Durée du nouveau mandat de 5 ans pour les équipes élues.

Faites entendre votre voix et venez bâtir la pêche de demain !

En savoir +

Réchauffement climatique

Quel état des lieux dans notre département ?

Nous venons de traverser l'été le plus critique pour nos rivières : du jamais vu, même en 2003. En 2026, tous les records ont été battus en termes de nombre, d'intensité et de durée des vagues de chaleur et de sécheresse. Lyon a connu plus de 40 nuits tropicales (au-dessus de 20°C). Depuis plusieurs décennies, votre Fédération se mobilise pour comprendre et protéger nos milieux aquatiques face à l'accélération du changement climatique. Les derniers chiffres et constats dressent un tableau préoccupant, mais appellent plus que jamais à l'action.



Des températures de l'air en nette hausse : À Lyon-Bron par rapport à la normale 1921-1990, la température annuelle a bondi de +2,4 °C sur les 10 dernières années, et de +3,2 °C en été. Une évolution fulgurante et inédite.

Des rivières sous tension et des débits en chute : Si le Rhône et la Saône, contrôlée par des barrages, et nos grands plans d'eau conservent de l'eau, les petits cours d'eau voient leur débit annuel diminuer d'environ 5 à 10 % par décennie. En été, la succession d'étiages sévères assèche des centaines de kilomètres de rivières à truites, tandis que les grands fleuves comme le Rhône subissent également une baisse structurelle de leurs débits. Sur les quelques 3 000 km de rivières de notre département, des dizaines de tonnes de poissons ont probablement péri cet été — un ordre de grandeur représentant des millions de poissons.

Un réchauffement de l'eau critique pour la vie aquatique : L'augmentation de la température de l'eau modifie la répartition des espèces. Les poissons emblématiques comme la truite reculent au profit d'espèces plus tolérantes, dont l'abondance commence elle aussi à diminuer. Cet été, la température moyenne du Rhône en amont de Lyon a atteint près de 25°C pendant plus de 2 mois ; c'était une température maximale exceptionnelle en 1976 !

Quelles réponses apporter ? Face à cette urgence, votre Fédération agit sur tous les fronts : plaidoyer pour de meilleures politiques publiques, partage et gestion de la ressource en eau, mais surtout projets de terrain concrets (restauration de la ripisylve, effacement ou mise en conformité de seuils pour accéder aux refuges thermiques, et poursuite de notre suivi scientifique rigoureux pour quantifier les choses et communiquer auprès de tous les publics).

Envie d'en savoir plus sur les impacts précis dans notre département et les actions concrètes menées par la Fédération ?

[Lire l'article complet](#)



Ruisseau du Beaujolais asséché en juillet 2026



La Vauxonne asséchée à la sortie du village le Perréon

Une saison estivale riche en animations pêche !

L'été touche à sa fin, et c'est l'heure de faire le bilan de nos activités d'animation pêche à travers tout le département ! Grâce à l'énergie de nos animateurs (trices) qui ont sillonné les routes, cette saison a été une magnifique réussite, marquée par de belles rencontres et de beaux moments de partage au bord de l'eau.

Les chiffres clés de l'été

- 30 animations réalisées avec des structures de loisirs.
- 3 camps pêche de 3 jours et 2 nuits pour les jeunes passionnés au lac des Sapins.
- 14 animations dans le cadre des Lentilly Summer Sessions.
- 3 animations APNF Familles : Parc de la Tête d'Or, Barrage de Thurins et en Saône.
- 4 animations APNF Jeunes vacances sur notre plan d'eau de Lentilly.
- 3 animations APNF Adultes.

Au total, ce sont environ **250 personnes** qui ont été sensibilisées à la pêche et à la protection des milieux aquatiques durant cet été. Un grand merci à tous les participants pour leur enthousiasme !

La rentrée arrive... et la saison continue !

Même si la rentrée se profile, pas question de ranger les cannes à pêche trop vite ! De nombreuses dates sont encore disponibles pour prolonger le plaisir au bord de l'eau : Float tube, pêche à la mouche et bien d'autres techniques à découvrir !

Pour en savoir plus sur les créneaux disponibles et réserver votre atelier, n'hésitez pas à nous contacter dès aujourd'hui.

PARTICIPER



Le groupe du camp pêche au lac des Sapins en août 2026



La Région www.peche69.fr
Auvergne-Rhône-Alpes



[@federation.peche.rhone](#)



@Fédération Pêche Rhône

«Projet soutenu par la Région Auvergne Rhône-Alpes»

Info Pêche 69. Publication périodique d'informations de la FDAAPPMA69. Directeur de la publication: Alain LAGARDE
Rédaction et conception: Service développement. Photos: FNPF-Laurent Madelon-FD69

Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon
pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

1 allée du levant • 69890 La Tour de Salvagny • 04 72 18 01 80
www.peche69.fr
federation@peche69.fr